

66813, Alpes-Clairières = 1937

Bulletins

no 10

République Française

— • —

Indépendance
Lalla
Gaujancourt
et Gaujancourt

*Fête
n° 2
n° 9*

ELECTIONS SENATORIALES DU 4 JUILLET 1937

JEAN JACQUOT Marcel

Professeur à l'Ecole Primaire Supérieure du Parc Impérial, à Nice

Ancien professeur d'Ecole Normale d'instituteurs

Secrétaire général de la Fédération S.F.I.O. des Alpes-Maritimes

Ex-vice-président de la section niçoise de la Ligue des Droits de l'Homme

Ex-secrétaire de la section des Alp.-Marit.

de la Fédération générale de l'Enseignement

Membre du Comité de Vigilance des Intellectuels Antifascistes

Membre de plusieurs sociétés d'Anciens Combattants

Journal of the
Tennessee State
Historical Society

N° République Française



Entête des bulletins
Chargé

de l'Académie

note 19

table no 3

bulletin
of dance

Ministère
de l'Intérieur

Direction du Personnel
de l'Administration Générale

2^e Bureau

Affaires Politiques

République Française

Paris, le 10 juillet 1937

Monsieur le Président,

En suite de la vérification des pouvoirs de
M. Louis Dreyfus

élu Sénateur le 11 juillet 1937
dans le département des Alpes Maritimes
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents
ci-après désignés

1^o Le tableau indiquant les résultats de
l'élection des délégués et suppléants, dressé en
exécution de l'art. 6 de la loi du 2 Août 1875;

2^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la
même loi;

3^o La liste d'émargement divisée en trois
cahiers distincts;

4^o Les feuilles de pointage au nombre de trois

5^o Le procès-verbal des opérations électorales;

6^o La notice du candidat élu;

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accuser
réception du présent envoi.

Agitez, Monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération.

Par le Ministre de l'Intérieur

Le Directeur du Personnel

de l'Administration Générale

Le Sous-Directeur chargé

du Bureau des Affaires Politiques

Monsieur le Président du Sénat.

Bacel 7

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(MODÈLE N° 8)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOUT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913, 31 MARS 1914,
30 DÉCEMBRE 1928 ET 10 AOUT 1929

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 4 juillet 1937,
à Nice, pour élire un sénateur.

L'an mil neuf cent cent sept, le quatre du mois de juillet
nous⁽ⁱ⁾ Jean Lafus
du tribunal de première instance d' Nice , nous sommes
rendu dans la salle du Tribunal de Commerce à Nice (Palais de Justice)
local désigné pour la réunion du collège électoral du département d' Alpes maritimes
convoqué en vertu du décret du 16 mai 1937
à l'effet d'élire un sénateur .

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire;

M. Louis Cauvin (délégué de Grasse), né le 6 mai 1859
 M. Jean Fortuné (délégué de Cagnes sur Mer), né le 5 octobre 1867
 M. Joseph Gayol (délégué de la Trinité), né le 21 mai 1906
 M. Jean Durandet (délégué de Menton), né le 2 octobre 1894

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire, M.

Clerisi (Gaspard), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1^o Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur les élections des sénateurs modifiée par les lois des 9 décembre 1884, 1^{er} février 1898, 31 mars 1914, 30 décembre 1928 et 10 août 1929 ;

2° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du Sénat et les élections des sénateurs modifiée et complétée par les lois des 17 décembre 1908, 17 octobre 1919 (art. 9) et 7 juillet 1929 :

3° Le règlement d'administration publique du 16 juin 1929, modifié par le décret du 24 mai 1934, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement et de séjour allouée aux électeurs sénatoriaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances ;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé ;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852 ;

6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote, ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914 :

7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale ;

8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 ;

9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en sections
(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

sections

1 ^{re} Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>Da</i>	— 160 électeurs.
2 ^e Section, —	<i>Da</i>	—	<i>Me</i>	— 160 —
3 ^e Section, —	<i>Me</i>	—	<i>Z</i>	— 160 —
4 ^e Section, —	—	—	—	—
5 ^e Section, —	—	—	—	—
6 ^e Section, —	—	—	—	—
7 ^e Section, —	—	—	—	—
8 ^e Section, —	—	—	—	—
9 ^e Section, —	—	—	—	—
10 ^e Section, —	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs⁽²⁾ de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

1 ^{re} SECTION	Président	M. ⁽³⁾	le fr Charles Cauvin
	Scrutateurs	M.	Eugène Bérenger
2 ^e SECTION	Président	M.	Paul Louis Balleste
	Scrutateurs	M.	Joseph Robaut
3 ^e SECTION	Président	M.	Emile Martin
	Scrutateurs	M.	Jules Grec
4 ^e SECTION	Président	M.	Laurent Gaudolphe
	Scrutateurs	M.	Thomas Garbier
5 ^e SECTION	Président	M.	Charles Blancharde
	Scrutateurs	M.	Edouard Bret

(3) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.

6 ^e SECTION	Président	M.
	Scruteurs	M.
7 ^e SECTION	Président	M.
	Scruteurs	M.
8 ^e SECTION	Président	M.
	Scruteurs	M.
9 ^e SECTION	Président	M.
	Scruteurs	M.
10 ^e SECTION	Président	M.
	Scruteurs	M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de , a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe ; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe ; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargement qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste ; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués ou les suppléants, les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à onze heures et demie, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargement et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté: 1^o les enveloppes et 2^o les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	159	159	"	"	"
2 ^e Section.....	159	159	"	"	"
3 ^e Section.....	158	158	"	"	"
4 ^e Section.....					
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....		476	476		

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPES complées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À								
1 ^{re} Section.....	159	0	159		M. Louis Dreyfus								
2 ^e Section.....	159	0	159		M. Rebuffet								
3 ^e Section.....	158	0	158		M. Jean Jacquot								
4 ^e Section.....					M. Barel								
5 ^e Section.....					M. Bourreau								
6 ^e Section.....					M. Jonas								
7 ^e Section.....					M. Caijan								
8 ^e Section.....					M. Dupuy								
9 ^e Section.....					M. M.								
10 ^e Section.....					M. Villiers								
TOTAUX.....	476	0	476	0	246	71	42	17	88	4	1	3	4

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits.....	486
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....	476
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....	476

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	476
--	-----

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs ; enveloppes sans bulletin ; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître ; enveloppes non réglementaires ; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur ; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature ; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature ; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir ; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs⁽²⁾.

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés.....	472
MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾	237

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M. Louis-Dreyfus Louis	Deux cent quarante six	246
M. Bourreau Aimé	Quatre vingt huit	88
M. Rebiffel François	Soixante et onze	71
M. Jean Jaquot Marcel Georges	Quarante deux	42
M. Barel Joseph dit Vigile	dix Sept	17
M. Jonas	quatre	4
M. Dufay	trois	3
M. Caussion	un	1
M.		
Bulletins nuls (2)	quatre	4

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) *Louis-Dreyfus*

ayant obtenu un nombre égal de voix au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *a* été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à 18:15 heures.

Le Président,

Hain

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

Chu

2^e TOUR DE SCRUTIN

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à seize heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements,	en moins des émargements.
1 ^{re} Section					
2 ^e Section					
3 ^e Section					
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A							
	NOMBRE D'ENVELOPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section.....					M.	M.	M.	M.
2 ^{re} Section.....					M.	M.	M.	M.
3 ^{re} Section.....					M.	M.	M.	M.
4 ^{re} Section.....					M.	M.	M.	M.
5 ^{re} Section.....					M.	M.	M.	M.
6 ^{re} Section.....					M.	M.	M.	M.
7 ^{re} Section.....					M.	M.	M.	M.
8 ^{re} Section.....					M.	M.	M.	M.
9 ^{re} Section.....					M.	M.	M.	M.
10 ^{re} Section.....					M.	M.	M.	M.
TOTAUX.....								

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾.....

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs : enveloppes sans bulletin : enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître : enveloppes non réglementaires ; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur ; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature ; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature ; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, dont le total excède celui des sièges à pourvoir ; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs⁽²⁾.....

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾.....

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-huit heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à dix-huit heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

3^e TOUR DE SCRUTIN

Le même jour, à dix-huit heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	<small>NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.</small>	<small>NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.</small>	<small>NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.</small>	<small>NOMBRE D'ENVELOPPES</small>
				<small>en plus des émargements.</small>
				<small>en moins des émargements.</small>
1 ^{re} Section				
2 ^e Section				
3 ^e Section				
4 ^e Section				
5 ^e Section				
6 ^e Section				
7 ^e Section				
8 ^e Section				
9 ^e Section				
10 ^e Section				
 TOTAUX				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À				
1 ^{re} Section.....					M.				
2 ^e Section.....					M.				
3 ^e Section.....					M.				
4 ^e Section.....					M.				
5 ^e Section.....					M.				
6 ^e Section.....					M.				
7 ^e Section.....					M.				
8 ^e Section.....					M.				
9 ^e Section.....					M.				
10 ^e Section.....					M.				
TOTAUX.....									

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M.		
Bulletins nuls ⁽²⁾		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M ⁽³⁾

ayant obtenu la pluralité des voix

été proclamé sénateur

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 18^h. 18 ~~heures~~, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 5, les listes d'émargement en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicita du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 6 à 8, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 9 à 12, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit:

Bulletins trouvés sans enveloppe.....	1
Enveloppes renfermant des bulletins blanches.....	2
Enveloppes sans bulletin.....	
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....	
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	
Enveloppes non réglementaires.....	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.....	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.....	
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.....	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir.....	
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.....	

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau

a décidé l'annexion et dont le détail suit:

Le Président,

Thérin

Les Membres du bureau,

Flaury
Le Secrétaire,
Le Comptable,
Le Délégué

DÉPARTEMENT

d'les Alpes maritimes

N° 1

MODÈLE N° 3.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES. du 4 Juillet 1931

Copie

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
	Grec Jules	accepté	Verne Auguste	accepté	
	Castillon François		Gilbert Louis		
	Bouayne Armand		Estradier Gérard		
	Fabre Eugène				
	Jalobert Louis				
	Veran Jules				
Antibes	Marenda Francis				
	Tysseri Raoul				
	Richard André				
	Curtif Jean				
	Griceo Henri				
	Magnique Paulin				
	Leclerc Emile	accepté	Bel Joseph	accepté	
Biot	Plancher Joseph				
	Corporandy Pierre	accepté	Granet Adolphe	accepté	
	Pellerin Emmanuel		Diello Blaise		
	Bremond René		Michel Julien		
	Lientaud Étienne				
	Oussel Jean				
	Lumet René				
Vallauris	Teniquier Henri				
	Gavotto Dominique				
	Lerigou Paul				
	Chalmette Pierre				
	Merline Barthélémy				
	Agard Jules				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Le Bar	Gautier Henri Maffet Hippolyte	accepté {	Paulet Louis	accepté	
Causols	Fenel Théophile	do	Camatte Joseph	accepté	
chateauneuf de fenet	Bonfar François Foucard Jean	do {	Camatte Honoré	do	
Courmes.					
Goudan	Langier Pierre	accepté	Giraud Pierre	accepté	
Opio	Bouis Jean	do	Caravan Joseph	do	
Roquefort les Pins	Gentilhomme Henri Merle Antoine	accepté do	Bérand Joseph	do	
Rouret (le)	Bertrand Jean	accepté	Sempé Séverin	accepté	
	Giraud Denis	do			
Tourrette s/loup	Mallet Félix	accepté	Marcellin Auguste	accepté	
	Augier Adolphe	do			
Valbonne	Boné Maurice	accepté	Poncel Emile	accepté	
	Varian Honoré	{			
	Sicardi Michel	accepté	ses! Ferreol Emmanuel	accepté	
	Fibaut Léon	{	Constant Charles		
	Vial Hippolyte		Novelles élections du titulaire		
	Tordo Paul		20/6/37		
	Fortuné Jean				
	Augier Jean Marie				
	Augier Jean				
	Coignet Pierre				
	Martin Emile				
	Feissiere Honoré	accepté	Cappa Michel	accepté	
Le Colle	Allègre Pierre	{			
	Gilly Pierre				
	Arnaud Léonard	accepté	Domalo Joseph	accepté	
	Lantelme Paul	{			
	Michelis Alfred				
	Cleristi Ernest				
	Gaptour Honoré				
			Maurel Charles	{	
St Laurent de Var					

Election annulée
Conseil de Préfecture
16 juin 1937

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CEUVE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CEUVE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Le Cannet (suite)	Rebuffet François accepté Testier Félix Raybandi Jean Bé Folot Henri Safa Ernest Madaudie Foucou Louis				
Mandelieu	Gaudolphe Laurent accepté Grossi François Gaudoin Fleury		Calduola Louis accepté		
Monaco, Sartoux	Caisson Alexandre accepté Thert Mathieu		Tidal Joseph accepté		
Mougins	Seyan Charles accepté Maillan Charles Garnier Jean Raymondou Pierre Baillet Antoine Cagniol Sébastien		Court Paul accepté Pore marie		
la Roquette / Sèque	Cuvier Félix accepté Sulrenil Clément		Joumoud Emile accepté		
Théoule sur mer	Sahou Charles accepté Alix Albert		Ravon René Louis accepté		
Bezandoum	martin marie accepté François		audibert Elié Louis accepté Emile		
Bonjou	Fenel Félix		Sauthier Leopold		
Cipières	Carlavan marie		Ricard Rosine		
Courciquet	Béroud Paulin		Augier Ferdinand		
Courciquet	Combe Michollet gustave		Gazagnaire Joseph		
les Ferrs	Arzel augustin		Bellon Valentin		
Gréolières	Gibelin Bernard		Testori Pierre		
Roquestéron grane	Raybaud Maurice		Baudoin César		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Amélie-les-Bains -	Pelassy Henri accepté Mauran Félix	accepté }	Funel Joseph accepté	accepté	
Grane	Maillet Pierre accepté Terrenvalte Maurice Giaud Martin Cauvin Louis Raybaud Félix Rayol Victor Lions Henri Hélard Théodore Ramin Henri Cresp Thomas Parodi Paul Pelissier Henri	accepté } } } } } } } } }	Dereignaucourt Maurice Ferré Albert Rebuffel Gaston	accepté }	
Peïgonas	Maurel Antoine accepté Solandt Daniel	accepté	Brocondi Jules accepté		
Aiglun	Maurel Antoine accepté	accepté	Zampatti Paul accepté		
Amélie-les-Bains	Pasqualini Jean	refusé	André Alexandre		
Andon	Funel Marcelin		Rouquier Louis		
Briangonnais	Daumas Paul		Chichard Émile		
Caille	Olivier Rabul		Teissiere Antoine		
Collongues	Armelin Bertrand		Augier Marius		
Gars	Forcat Gabriel		Freinet Marius		
Le Mas	Baud André		Roch Edouard		
les Mayons	Bouille Félix		Faisolle Louis		
Saint Auban	Bellon Marius		Gascal Joseph		
Tallaquifon	Raybaud Joseph		Vernis Roger		
Terlanon	Rebuffel Léon		Gauvin Gaston		
Valderoure	Fabre Bertrand		Raynaud Léon		

élections du 10 Juin 1932

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Cabriès	gas octave	accepté	Pelisse antoine	accepté	
Esraguolls	Guérin gustave	accepté	Tardou Jean Bené	accepté	
Peymeinade	Tort Jean Béte	accepté	Caunis Joseph	accepté	
	Boltero Louis		marie		
H Cézaire	Grabaud Pierre	accepté	Poue albert	accepté	
	Olivier François				
H Vallier	Bonome Charles	accepté	Bonnet Antoine	accepté	
Spéracèdes	Adriano maximin	accepté	Blanc angelin	accepté	
le Tignet	Saver gustave	accepté	Hugue Pierre	accepté	
le Broc	Berenger Eugène	accepté	Gastaud marie	accepté	
	Domenge Joseph				
Caros	Barbey Fernand	accepté	Judlin Robert	accepté	
Jatucies	Mouaille Louis	accepté	Miascon Jean	accepté	
	Ondilbert Virginie		louis		
la Gaude	Bassangette André	accepté	Cuvier Ernest	accepté	
	Brenier Honoré				
H Jeannet	Gouque Louis	accepté	Rave alexandre	accepté	
	Miascon Justin				
Vence	Ricord Joseph	accepté	Morrison Paul	accepté	
	Barrière Joseph		D'authier Bap tin		
	Gastaud Victor				
	Bellimime alexandre				
	Blacas Antoine				
	Berenger Lambert				
	Couturier Honoré				
	Chapignac Georges				
	Sinesy Jean				
Beausoleil	Bernard Paul	accepté	Gavi Pierre	accepté	
(suite)	Rochesani François		Trolet Lucien		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Beausoleil (suite)	Leandri François accepté Manin Julien Touchon Maxime Michel Raymond Bottin Pierre Arganini Etienne Chiaverini Antoine Maulandi Louis Fulconi Joseph Leone Gonthaud		Ughes Albert accepté		
Breil	Exertier Eugène accepté Rey Arthur Sareta Auguste Carenco ange Mascarello Félix Biemonte ange		Noro Jean Volletti Jean	accepté S	
Fontan	Bottone Emmanuel accepté Mandril Virgile		Gaber Jean accepté		
Saorge	Gioanni Albert accepté marie Osenda Jules		Cornetto Claude accepté S		
Bendjim	Gastaud François accepté		Camous Eugène accepté		
Berre de Alpes	Barraya Louis accepté		Deleuse René accepté		
Cantaron	Dalbera Antoine accepté Dalbera François		Bottier Victor accepté S		
Chateauneuf (route)	Procard Léon accepté		Guillon Jean accepté		
Coaraze	Millo adrien accepté Gilli Paul		Malauzia Jidou accepté S		
Contes (à faire)	Ricolfi François accepté Carles andre Brun Jean		Portanelli Emmanuel accepté Banaya Michel	S	

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Contes (suite)	Padovani Charles accepté Camous Robert { Cauvin Hippolyte {				
Drap	Rosset Pierre accepté Arnaud Etienne {		Ribotti Louis accepté		
Blausasc	Corbani Constant accepté		Lottier Joseph accepté		
l'Escarène	Ferrier Michel accepté Barelli Jean { Léon {		Faraut Antoine accepté dit adrier		
Lucéram	Paul François accepté Fruchi Albert {		Blanardi Honoré accepté lettre excuse 12/6/37		remplace m. Albert Truchi
Peille	Barelli Paul accepté Robin Eugène {		Bovis René accepté		
Peillon	Robaut Joseph accepté Millo Gaston { Antoine {		Maria Auguste accepté		
Touët l'Escarène	de Cauvin Charles accepté		Cauvin Louis de Maurie accepté		
Beuil	de Donadey mais accepté Robin Firmin {		Robin Marie accepté		
Châteauneuf d'Entremont	Pons Clément accepté		Gaynard Venance accepté		
Daluis	Michel Louis accepté		Barthélémy Joseph accepté		
Entremont	Liautaud Etienne accepté		Tayau Adolphe accepté		
Guillaumes	David Félix accepté Boutin Victoria {		Pelat Albert accepté		
Geoue	Bellicend Honoré accepté Clary Léonard {		Salicis Victor accepté		
St Martin d'Entremont	Liautaud Robert accepté		Olivier Alfred accepté		
Tauzé	Nicolas Félix accepté		Frouche Marie accepté		
Villeneuve d'Entremont	Serbez Joseph accepté		Arnaud Venance accepté		
Aspremont	Clerissi Gastaud accepté Barlier Antoine {		Ricavy Félix accepté		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des sui- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Castagniers	Clericy Vincent	accepté	Qui sciaffui	accepté	
Colomars	Castiglia Etienne	accepté	Braquet Antoine	accepté	
	Braquet Paul	?			
Duquesne	Roux Jean 186	accepté	Dalmat Sabine	accepté	
Levens	Icart Antoine	accepté	Baïlet Jean	accepté	
	Margaritola Piero	?			
la Roquette s/Ves	Raybaut Charles	accepté	Teriola Prosper	accepté	
	Martin Charles	?			
St. Blaise	Raynaud Louis	accepté	Blanc Sciaffui	accepté	
	François				
St Martin du Var	Pauvertier Leon	accepté	Raynaud Camille	accepté	
	Fareut Sciaffui	?			
Tourelle Levens	Alzari Pierre	accepté	Gariglia Claude	accepté	
	Baïlet Antoine	?			
Castellar	Blancardi Theodore	accepté	Peglion Eugène	accepté	
	Peglion Jean	?			
Gorbio	Palmaro Etienne	accepté	Domeneghi Maurice	accepté	
	Raimondi Jean	?			
Menton	Sarandy Jean	accepté	Peglion Marie	accepté	
	Olivier Joseph	?	Braccini Sébastien	?	
	Scipietti Louis	?	Origo Frédéric	?	
	Mignoni René				
	Corso Jules				
	Giordani Jean				
	Ferrié François				
	Saini Ferdinand				
	Ficardi Edouard				
	Garrido Marcelin				
	Gallavielle René				

1 suivi

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Neuville	Fornari Leopold accepté				
Roquebrune	Forth Fernand accepté		Giroli Jacques accepté		
Cap Martin	Coccos Maurice		Bois Joseph		
	ablin manel				
	Peglion alexandre				
	Maggiori Louis				
	Merlino Jean				
	Gargiglia Robert				
	Sagnato Samuel				
	Augier Georges				
St agnes	Gibert Jean Et accepté		Veran Louis accepté		
	Gaudio Jean				
Nice	Bottome Louis accepté	de Alberti Charles accepté			
	Antoni Joseph		Rouchedie Louis		
	Pascalis René		Pellat-Finet		
	Odet Joseph		Paul		
	Figliois Joseph		Spinetta Jean		
	Simon François		Bonniu Jacques		
	Féraud Louis				
	Clerici Jacques				
	Bouhourine				
	Fernand				
	Raibaut Victor				
	Berretta Charles				
	Meyronne Jean				
	Gaut Auguste				
	Scanal Roger				
	Verdeil Jean				
	Ridal Revel Jean				
à faire					

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des sui- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Mie (suite)	Ruet Jules Picard Georges Piché Pierre Luchantin de Gubernatis Eugène Verola Auguste Leclerc Gaston Revelat Victor Jouicetti Eugène ans Reuert accepté	accepté {			
Le Trinité	Monafet Paul Frances Robert Gayol Joseph Roux Marie Mance Raoul	accepté {	Mambrié Antoine accepté Roux André	{	
Falicon	Garijo Ferdinand accepté	accepté	audier Nicolas accepté		
St André	Colomes Antoine accepté	accepté	Colomes Barthélémy	{	
aservs	Muno Jules	{			
auvare	Dalmat Louis accepté	accepté	Gastaud Alexandre accepté		
la Croix	Baud Jules	{	Don Joseph	{	
le Perron	Belleudy François		Eudrizzzi Paulin		
Puget Rotang	Couvet Adolphe		Conil Clément		
Puget Théniers	Ferand Prosper		Henry Antoine		
Rigaud	Langier Marie accepté	accepté	Grogez Antoine accepté		
St. Léger	Roublon Joseph	{			
Belvédère	Ribout François accepté	accepté	Alziary Marie accepté		
	David César accepté	accepté	Souhet Ange accepté		
	Bois Jean accepté	{	Castelli Jaspard accepté		
	Robini Félix	{			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
La Bollène Vésubie	Robini Auguste accepté Cesébi François {		Cornelion André accepté		
Roquebillière	Mout Fort Marie accepté Isaie André {		Marino Antonio accepté		
Bouyon	martiny albert accepté		Gastaud Justine accepté		
Cubis	Isuard Eloï {		Elément {		
Gilette	Bernaud Paul accepté Guichon Auguste {		malamainé Antoine Fouque Honoré accepté		
Piènefeu	Miquelis Joseph accepté		Miquelis Joseph accepté fils César		
Revest	Gastaud Emile accepté		Tortorolo Louis accepté		
Roquesturon	Leous Gustave accepté		Oculi Jules accepté		
St Antonin	Chier François accepté		Naiffet Charles accepté		
Sigale	Faletti Joachim accepté		Jasmin Joseph accepté		
Toudon	Peliniere Louis accepté		Alziade Albert accepté		
Tourette au château	Clérini Joseph accepté		Languere Michel accepté		
Isola	Graglia Sébastien accepté Ciamini Calixte {		Melou Alphonse accepté		
St Balmes et village	Issautier Joseph accepté		Grautier Lucien accepté		
St Etienne de Finé	Forcier Renald accepté Issautier Bernard {		Rapuc Pascal accepté		
St Martin Vésubie	Germonod François {				
	Airaut Louis accepté Guige André {		Baile Joseph accepté		
	Graglia Edouard {				
Seauzon	Franco Maurice accepté		Abolin Vincent accepté		
clans	Goyon Gastard accepté Paul Antoine {		Blanc Auguste accepté		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Houze	Paul Louis accepté		Blanc Joseph accepté		
Marie	Festorès Romain accepté		Pascalin René accepté		
Rimblas	Nichelis Emile accepté		Giannina Félix accepté		
Roublion	Ramis Adolphe accepté		Beuil Jean accepté		
Roure	Mallet Jules accepté		Faraut Michel accepté		
	Blanc André {				
St Sauveur	Séguir Ludovic accepté		Puoux François accepté		
	Ramé Edouard {				
Valdebbore	Miquelis Roch accepté		Gautier Louis accepté		
	Guige Jean {				
Castillon	Pégliou Jean accepté		Barriera Jean accepté		
Moulinet	Cais Marcelin accepté		Pruchi Louis accepté		disposition de M. Cais
	Belmon Louis {		templore M. Cais.		16 juin 1937
Sospe	Gianotti Antoni accepté		Albini Charles accepté		
	Soumago Michel {		Garaccio Pierre {		
	Nitard Antoine {				
	Gaziello Jean {				
	Rai-taut Henri {				
	Ghibaut Joseph {				
Lantosque	Baïle Adolphe accepté		Ciaret Joseph accepté		
	Cristini Antoine {				
	Nicolas Félix {				
Melle	Manel Ernest accepté		Manel Jean accepté		
	Roubaud Félix {				
	Roubaud Charles {				
Bairols	Rous César accepté		Champourcin Alphonse accepté		
Siurche	Daniel Alexandre accepté		Gastaud Alexandre accepté		
Massissone	Reyjal Adrien accepté		Michelis Henri accepté		
Massissone	Emelina Louis accepté		audoly Tournant accepté		
Pierlas	Philip. Sylvester accepté		Zorhe Sylvester accepté		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Thiery	Gastaud François accepté		Perdigou Léon accepté		
Touet sur Var	Clary Joseph accepté		Martin Pierre accepté		
La Tour	Hauy Félix accepté		Michel Bertin accepté		
	Roux François }				
Tournefort	Rostagni Marcel accepté		Léon Paul accepté		
Villars sur Var	Georges Aurand accepté		Maurice Jardel accepté		
	Gustave Borely }				
Beaulieu s/mer	Martin Alexandre accepté		Bovis Marcel accepté		
	Céas Joseph }		Chapellier André }		
	Boulet Nicolas }				
	Lorenzi Antoine }				
	Camous Léon }				
	Ghibellini Henri }				
Cap d'ail	Gramaglia Raymond accepté		Moraglia Joseph accepté		
	Gastaldy Etienne }		Guinet Louis }		
	Deflameux Alexis }				
	Gaglio François }				
	Nial Victor }				
	Rocetta Paul }				
Eze	Couteno Emile accepté		Fighiera Jean Bé accepté		
	Nulli Jean Bé }				
La Turbie	Rigotti Albert accepté		Gastaud Prosper accepté		
	Gastaldy Etienne }		Paul }		
Villefranche	Céas François accepté		Sena Alexandre accepté		
	Giaume Jean Jacques }		Curti Alexandre }		
	Tialatte Auguste }				
	Le Bouteiller Marcel }				
	Sewella Vincent }				
	Andibert Dominique }				
(à suivre)	Galtier Auguste				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Villefranche (suite)	avit manel audibert Jean	accepté S			
St Jean cap Fenat	Oengo Henri Giordan Joseph Gauthier Camille	accepté {	Mari Louis accepté		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refuse.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Nice, le 4 Juin 1937.

Pour le Préfet
du secrétariat général
Signature: Bütterlin

MEMBRE DU SÉNAT

Élu le 4 Juillet 1937.

(1^{re} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits	480
Nombre des votants.	476
Nombre des suffrages exprimés	472

CANDIDAT PROCLAMÉ

Nom : Louis Dreyfus

Prénoms : Louis

Qualification, profession, etc. : Géogciant-armateur

Date de la naissance : 6 Septembre 1867.

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu . . . 246

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Bonneau Aimé	88
M. Rebiffé François	21
M. Jean Jacquot maréchal Georges	42
M. Barat Georges -dit Virgile	17
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.	12

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne . . . 476

ÉLECTIONS SÉNATORIALES du 14 Juillet 1937.

N° 21

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875

Int. 2205 E

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS
1	Oblain Marcel	délég. Rodolphe Martin	Griotti Jules Boin Joseph Granet Adolphe Aïello Blaise Michel Julien	
2	Agard Jules	" Vallauris		
3	Agnely Julien Dr	Conseiller général	Canton de Guillaumes	
4	Airault Louis	délégué St-martin-Vésubie	Baile Joseph	
5	Alisc Albert	, Chéon le s. mer	Lavon René Louis	
6	Allegré Pierre	" La Colle	Cappa Michel	
7	Alziari Pierre	" Comettes-Lévens	Claude Gasighà	
8	André Victor	, Cannes	Henri Fourtan Antoine Vassieux Marcel Ruas	
9	Antoni Joseph	, Grasse	Charles de Alberti Denis Ronchese Paul Gellat, Ginet Jean Spinetta Jacques Bounin	
10	Arzel Augustin	" Les Ferrés		
11	Ardisson Louis	" Le Cannet	Sous Rossi sebastien Mangioni Antoine Masson	
12	Ardisson Honoré	" Le Cannet	-d-	
13	Ardisson Maximin	" Aperacédes	Angelin Blanc	
14	Organini Etienne	" Beausoleil	Pierre Gavi Lucien Grolez Albert Ughes	
15	Arcluc François	Conseiller Général de Cannes.		
16	Armelin Bertrand	délégué Collongues	Marius Angier	
17	Arnaut Leonard	" St-Louis	Joseph Dernola Charles Maurel	
18	Arnulf Etienne	" Drap	Louis Ribotti	
19	Asso Benoit	" La Grimaudière	Antoine Mambrini	
20	Hubert André	" St-Toul	André Roux Antoine Lautier	
21	Audibert Jeanne	" Villefranche	Alexandre Deera	
22	Audibert Jean	-d-	Alexandre Curti -d-	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS
				Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)
23	Audibert Virginie	Gattières	Jean Louis Mirasou	
24	Augier Adolphe	Gourettes-s. Coup	Augustin Marcellin	
25	Augier Henri	Roducbum Cap Martin	Voir n° 1.	
26	Augier Jean	Cagnes-s. mer	Gaston Brodin	
27	Augier Jean	- d. -	Gimmael de St Ferreol	
28	Aurand Georges	Villars-s. Var	- d. -	
29	Ausset Jean	Vallauris	Voir n° 2	
30	Avit Marcel	Villefranche	Voir n° 21	
31	Bailet Antoine	Mongins	Gant Court ^{remplace M. Pierre Raymond} (5. 11. 396)	
32	Bailet Antoine	Gourettes-Cevens	charmis Zorre	
33	Bailet Nicolas	Beaulieu-s. mer	V. n° 7.	
34	Bailet Paul	Villefranche	Marcel Bonis	
35	Baillé Adolphe	Lantosque	Henri Chapelier	
36	Baillon Abel	Menton	Voir n° 2	
			Jean Chiarlet	
			Marius Deglion	
			Sebastien Braccini	
			François Origo	
37	Balestre (d ^r)	Conseiller général		
38	Barbary Fernand (d ^r)	Carros	Robert Quelin	
39	Barbier Antoine	Aspremont	Félixien Ricat	
40	Barel Virgile	Député		
H1	Barelli Jean (d ^r)	l'Escaïne	Antoine Faraut	"d'adrien"
H2	Barelli Paul	Geille	Benoit Bovis	
H3	Barety Leon	Député		
44	Barry Louis	Berre des alpes.	Désiré Delenoe	
45	Barrière Joseph	Vence	Paul Morison	
H6	Bassargette André	La Gaude	13 ^{me} d'artillerie	
H7	Baud André	Le Mas	Ernest Cuvier	
H8	Baud Jules	Canare	Odonato Roch	
H9	Belleudy Jean	La Croix	Joseph Don	
50	Bellieux Henri	Gémenos	Paulin Endriazi	
51	Bellisoine Alexandre	Vence	Victor Salicis	
52	Bellon Marius	Saint-Auban	Voir n° 45	
53	Belman Louis	Montonet	Joseph Fesch	
54	Benois Louis	Conseiller d'arrondissement	Louis Gruschi	V. n° 467..
55	Bérard Jean	Conseiller	Ferdinand Augier	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
56	Bérenger Eugène	Le Broc	Marius Gastaud	
57	Bérenger Lambert	Venue	Voir n° 45.	
58	Bernard Joseph	Conseiller général		
59	Bernard Paul	Gilette	Honoré Jouques	
60	Bernard Pierre	Conseiller général		
61	Bernard Clement	Le Camet	Voir n° 11.	
62	Bernard Paul	Beausoleil	Voir n° 14	
63	Berretta Charles	Nicé	Voir n° 9	
64	Bertrand Jean	Le Rouet	Severin Dempe	
65	Biemonti Guy	Bréil	Jean Miro Jean Valtin	
66	Blacat Antoine	Venue	Voir n° 45	
67	Blanc André	Romé	Michel Granat	
68	Blanc François	-Oinglin	Paul Campatte	
69	Blancardi	Conseiller d'arrondissement		
70	Blancardi Horace	Suppléant remplaçant m. Bruchi Maurice et Guérin		
71	Blancardi Théodore	Castellar	Eugène Déglin	
72	Bovis Jean	Belvedère	Gaspard Castellin	
73	Bompard François	Chateauneuf (Gard)	Horace Lamatte	
74	Bonhomme Fernand	Nicé	Voir n° 9	
75	Bonhomme Charles	St Vallier	Antoine Bernet	
76	Borelly Gustave	Villars - s. var	Voir n° 28.	
77	Bottero Louis	Gymnade	Edouard Joseph	
78	Bottin Pierre	Beausoleil	Voir n° 14.	
79	Bolton Claude	Conseiller d'arrondissement		
80	Bottone Denis	Nicé	Voir n° 9	
81	Bottone Emmanuel	Tontan	Jean Gaber	
82	Bouchard Georges	Conseiller général		
83	Boué Maurice	Valbonne	Emile Boué	
84	Bouis Jean	Opio	Joseph Caravan	
85	Boulingue Emile	Conseiller d'arrondissement		
86	Bouillé Denis	Les Muyans	Louis Faissolle	
87	Bourayne Anna	Antibes	Auguste Verne Louis Gilbert Gérard Estradiet	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
88	Bourreau amé	Conseiller Général		
89	Le Bouteiller mons	Villefranche	Voir n° 21.	
90	Boutin Victorin	Guillaumes	Albert Gellat	
91	Boyer François	Conseiller d'arrondissement		
92	Bousquet Gérard	Cannes	Voir n° 8	
93	Bradet Paul	Colomars	ordonné Bradet	
94	Breinond René	Vallauris	Voir n° 2	
95	Bressieux Honoré	La Gaude	Voir n° 46	
96	Bret Edouard	Cannes	Voir n° 8	
97	Brocard Léon	Châteauneuf (Contes)	Jean Guillot	
98	Brun Jean	Contes	Emmanuel Portanelli Méhée Barnay	
99	Brunaset Paul	La Brinière	Voir n° 9	
100	Caisson Alexandre	Monaco. Sainte Maxime	José Vidal	
101	Caisson Baptiste	Conseiller d'arrondissement		
102	Camous Henri	Conseiller Général		
103	Camous Léon	Beaulieu-s.-mer	Voir n° 33	
104	Camous Robert	Contes	Voir n° 98	
105	Canestrier Léon	Saint-Martin-en-Vésubie	Casimir Raynaud	
106	Canquil Sébastien	Mougins	V. n° 31.	
107	Caremil Etienne	Conseiller Général		
108	Carenco aye	Breil	V. n° 65	
109	Carlavan Marius	Cipières	Rom Sicard	
110	Carles André	Contes	V. n° 98	
111	Castiglia Antoine	Colomars	V. n° 93	
112	Castillon François	Antibes	V. n° 87	
113	Cauvin Charles	Beauët l'Escautne	Louis (de Lavaur) Cauvin	
114	Cauvin Hippolyte	Contes	V. n° 98	
115	Cauvin Joseph	Conseiller Général		
116	Cauvin Louis	Grasse	Maurice Dericourt	
117	Céres François	Villefranche	Voir n° 2.	
118	Chabert Marius	Conseiller d'arrondissement		
119	Chalmette Pierre	Vallauris	V. n° 2	
120	Chapignac Georges	Vence	V. n° 45.	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
121	Charabot Eugène	Conseiller général		
122	Chiavérini Antoine	Beausoleil	T. n° 14	
123	Chier François	S. Antonini	Charles Maiffret	
124	Ciais Joseph	Beaubien	V. n° 33	
125	Ciamin Calixte	Isola	Alphonse Melon	
126	Ciamin Joseph (D ^r)	Conseiller général		
127	Ciando Denis	Conseiller général		
128	Clary Joseph	Conseiller général	Time Martini	
129	Clary Leonard	Géone	V. n° 50	
130	Cléricy Vincent	Castagnos	Séraphin Gin	
131	Clerici Ernest	S. Lament du vier	V. n° 17.	
132	Clerissi Gaspard	Aspremont	V. n° 39	
133	Clerissi Jacques	Trice	V. n° 9	
134	Clerissi Joseph	Conrette en Château	Michel Langeri	
135	Coignet Pierre	Cagnes s. mer	V. n° 26.	
136	Colomas Antoine	S. André	Barthélémy Colomas	
137	Conso Jules	Menton	V. n° 36.	
138	Contesso Emilién	Eze	Jean Béatrice Fighiera	
139	Contesso Henri	Conseiller d'arrondissement		
140	Corbani Constant	Blansac	Joseph Sautier	
141	Corcos Maurice	Roquebrune Martin	V. n° 1.	
142	Corniglion Philippe	Conseiller général		
143	Corporandy Pierre	Vallauris	V. n° 2	
144.	Courbe Micholet	Coursegoulles	Joseph Garagnaire	
145	Couturier Honoré	Vence	V. n° 45	
146	Cresp. Thomas	Grasse	V. n° 116	
147	Cristini Antoine	Lantosque	V. n° 45	
148	Curti Jean	Antibes	V. n° 87	
149	Cuvier Félix	La Roquette s. Régnac	Emile Journaud	
150	Dahon Charles	Gréoux s. mer	V. n° 5	
151	Dalbera Antoine	Cantaron	Victor Bottier	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
152	Galléra François	Contarini	Victor Bottier	
153	Galmas Louis	Oscros	Alexandre Gastaud	
154	Ganiel Alexandre	Sieuche	- d -	
155	Ganiel Félix	Conseiller d'arrond.		
156	Garnier Jean	Mougin	N. n° 31	
157	Garnier Georges	Cannes	Voir n° 8	
158	Garnier Paul	Ruamonnec	Emilien Chichard	
159	Gaver Gustave	Le Briget	Pierre Houques	
160	Gavid Cesar	S ^t Liger	ange Doubet	
161	Gavid Félicien	Guillaumes	V. n° 90	
162	Gavid Robert	Cagnes-sur-mer	V. n° 26	
163	Gofflassieux alexis	Cap. d'Ail	Joseph Moraglia Louis Guérat	
164.	Demargue Marie (D)	S ^t Paul	V. n° 20	
165	Depétris Louis	Menton	V. n° 36.	
166	Derbez Joseph	Villefranche d'Entraunes	Venance Amalot	
167	Dérigon Paul	Vallauris	V. n° 2	
168	Domange Joseph	Le Bror	V. n° 56	
169	Domerego Michel	Sospel	Charles Albin	
170	Donadey Max (D)	Beuil	Siene Garraccio	
171	Dubreuil clément	La Roquette s. Siagne	Marius Robion	
172	Dupuy Ernest	Cannes	V. n° 149	
173	Durandy Jean	Menton	V. n° 8	
174	Durandy Paulien	Conseiller d'arrond.	V. n° 36.	
175	Erinesy Jean	Vence	V. n° 45	
176	Ermetina Louis	Massissine	Toussaint Andoly	
177	Escoûte Louis	Cannes	V. n° 8.	
178	Espagnac Louis	Cannes	V. n° 8	
179	Eusebi François	La Bollène-Vésubie	André Cornillon	
180	Euzière Louis	Conseiller d'arrond.		
181	Eysseric Raoul	Antibes	V. n° 87	
182	Excertier Agne	Freil	V. n° 65	
183	Fabre Bertrand	Valderonne	Leon Reynaud	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
184	Fabre Eugène	Antibes	V. n° 87	
185	Faissole Emmanuel	Conseiller Général		
186	Faletti Joachim	Digale	Joseph Jasmin	
187	Garant Séraphin	St Martin sur Var	V. n° 105	
188	Géraud Léon	Nest	V. n° 9	
189	Géraud Prosper	Gujet Rostano	Antoine Hamaj	
190	Ferreri Jean	Conseiller d'arrondissement		
191	Ferré François	Menton	V. n° 36	
192	Ferrier Michel	l'Escarène	V. n° 41.	
193	Fighiera Joseph	Voïce	V. n° 9	
194	Fornari Léopold	Menton	V. n° 36.	
195	Fortuné Jean	Cagnes sur mer	V. n° 26	
196	Goucard Jean	Chatanay (Guani)	V. n° 43	
197	Foucou Louis	Le Cannet	V. n° 11.	
198	Franco Manica	Venanson	Vincent abolin	
199	Franco Robert	La Brinière	V. n° 19	
200	Fulconis Joseph	Beausoleil		
201	Fulconis Louis	Conseiller Général	V. n° 14.	
202	Fumel Félix	Bouyon	Léopold d'Authier	
203	Fumel Marcelin	audon	Louis Roudier	
204	Fumel Théophile	Carros	Joseph Camatte	
205	Gaglio François	Cap d'ail	V. n° 163	
206	Gahaville René	Menton	V. n° 36	
207	Galtier Auguste	Villefranche	V. n° 21.	
208	Gandolphe Camut	Manoïeu	Louis Caldriola	
209	Garbès Thomas	Cannes	V. n° 8	
210	Garin Gérard	Galicon	Nicolas Andria	
211	Garrel Félix	Conseiller d'arrond.		
212	Garibo Mandrin	Menton	V. n° 36.	
213	Gareiglia Robert	Rodules Cap Martin	V. n° 1	
214	Gastaldi Etienne	Cap d'ail	V. n° 163	
215	Gastaldi Etienne	la Turbie	Prosper Gastaud	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ELECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
				Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)
216	Gastaldi Félicie	Roducbillière	antoine Massino	
217	Gastaud Emile	Revest	Louis Gortorolo	
218	Gastaud Félix	Bendejun	Eugène Camous	
219	Gastaud Félix	Chirry	François Gastaud	
220	Gastaud Victor	Vence	V. N° 45	
221	Gaudio Jean	Stagnes	Louis Véran	
222	Gauthier Camille	Saint Jean Cap Ferrat	Louis Mari	suppléant remplace Mr Gauthier mais excusé.
223.	Gauthier Henri	Le Bar	Louis Loutet	
224	Gavoto Dominique	Vallauris	V. N° 2	
225	Goyol Joseph	La Brinière	V. N° 19	
226	Graraud François	Conseiller d'arrondissement		
227	Gariello Jean	Sospel	V. N° 169.	
228	Gentilhomme Henri	Rosuchot les Pins	Joseph Bertrand	
229	Gernon François	Sainte Maxime	Daniel Rapue	
230	Glibaut Joseph	Sospel	V. N° 169	
231.	Glibellini Henri	Beaulieu	V. N° 33	
232	Gianotti Antoni	Sospel	V. N° 169	
233	Gianfrer Giemane	Sainte Maxime	V. N° 17	
234.	Giaume Jeanne	Villefranche	V. N° 21	
235	Gibelin Bernard	Gréolières	Pierre Gotoris	
236.	Gilli Paul	Cotardize	Madame Malauzina	
237	Gilli Pierre	La Colle	V. N° 6.	
238	Giovanni Albert	Savigne	claude Cometto	
239	Giordan Joseph	Saint Jean Cap Ferrat	V. N° 222	Remplacé excusé.
240	Giordani Jean	Menton	V. N° 36	
241	Giraud Denis	Le Brumet	V. N° 64	
242	Giraud manel	Sainte Maxime	V. N° 17	
243	Giraud Martin	Grasse	V. N° 116	
244	Gojon Georges	Chans	Auguste Blaize	
245	Gola Marius	Conseiller d'arrondissement		
246.	Gougue Louis	Saint Jean Cap Ferrat	Alexandre Rane	
247	Gras. Octave	Cabris	Antoine Lelire	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
218	Graglia Désiré	Isola	V. n° 125	
219	Graglia Edouard	D'Amato Vérbier	V. n° 4.	
250	Gramaglia Raymond	Capdail	V. n° 163	
251	Grec Jules	Antibes	V. n° 87	
272	Grosso François	Mandelieu	V. n° 208	
273	Guérin Gustave	Escaugnolles	Jean Desnois Sardon	
274	Guichon Auguste	Gilette	V. n° 59.	
275	Guinge André	D'Amato Vérbier	V. n° 249	
276	Guinge Jean	Taldebbore	Louis Gauthier	
277	Hancy Félix	La Cour	Batini Michel	Remplace Mr. Michel maine Demissinnaire
278	Hebriard Ghislain	Grasse	V. n° 115	
279	Hénessy Jean	Député		
280	Scart Andaine	Levens	Jean Baret	
281	Scart Auguste	Voice	V. n° 9.	Lettre d'excuse du 23 juillet 37.
282	Scart Jean Béte	Geymeniaude	V. n° 77	
283	Scart Marius	Villefranche-Lantet	Louis Lelegini	
284	Spert Mathieu	Monaco-Sainte-Dévote	V. n° 100	
285	Sraia André	Lockeville	V. n° 216	
286	Suard Eloï	Cucbris	Antoine Malamairie	
287	Suard Zacharie	D'Hauterive	V. n° 17	
288	Suantier Bernard	D'Estima de Cimé	V. n° 229	
289	Suantier Japh	D'Almas le Selvage	Cuvin Mautier	
290	Yacques Marcel	Villefranche-Lantet	V. n° 263	
291	Galabert Louis	Ansibes	V. n° 87.	
292	Souzas E.	Député		
293	Souffray Paul	Cannes	V. n° 8	
294	Gourdan Félix	Mandelieu	V. n° 208	
295	Santelme Paul	D'Hauterive	V. n° 17	
296	Langier François	Conseiller d'arrond.		
297	Langier Marius	Guget Chaniac	Antoine Droguez	
298	Langier Gérard	Gourdon	Gérard Giaud	
299	Leiandri François	Beausoleil	V. n° 14.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
280	Leclerc Emile	Biot	Joseph Béh	
281	Leclerc Gaston	Nice	N. n° 9	
282	Léuchaudin de Gouvernetis	-d.-	-d.-	
283	Leone Gondran	Beausoleil	V. n° 14.	
284	Liautaud Etienne	Entremont	Adolphe Layan	
285.	Liautaud Etienne	Vallauris	V. n° 2	
286.	Liautaud n° 2000	Entremont	Alfred Olivier	
287	Lions Gussone	Padousteron (Puget)	Jules Sauni	
288	Lions Honoré	Grasse	V. n° 16.	
289	Loewi Antoine	Beaulieu-s-m	V. n° 33.	
290	Corvet Adolphe	La Ganne	Alainet Corail	
291.	Lumet René	Vallauris	n° 2	
292	Maffet Hippolyte	Le Bar	V. n° 225.	
293	Maggiore Louis	Rodub. Cap Martin	V. n° 1.	
294	Magnique Louis	Antibes	V. n° 87.	
295	Maïcon Philippe	Conseiller d'arrond.		
296.	Maillan Charles	Montriond	V. n° 31	
297	Mallet Félix	Comelles -o- laup	V. n° 24	
298	Mallet Jules	Roure	V. n° 67.	
299.	Mandril Vigil	Fontan	V. n° 81.	
300	Mantegues Joseph	Conseiller d'arrond.		
301	Marenda Faustis	Antibes	V. n° 87	
302	Margaritora Fine	Lovens	V. n° 260	
303	Marel Fine	Grasse	V. n° 115	
304.	Martin Alexandre	Beaulieu-s-m	V. n° 33.	
305	Martin Charles	Le Ruchette -i- var	Gasper Verlaan	
306	Martin Emile	Laques. s-m	V. n° 26.	
307	Martin F. C.	Bérandun	Elie C. Emile Audibert	
308.	Martin Joseph	Conseiller d'arrond.		
309	Martin Louis	S. Samut au var	V. n° 17.	
310	Martin Paul	Cannes	V. n° 8	
311	Martiny Albert	Beauvau	Guérinie Théophile Garnaud	

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
312 Mascarello Félix	Breil	V. n° 65	
313 Manlandi Louis	Beausoleil	V. n° 14.	
314 Mauran Félix.	Ourbeau	Joseph Funel	
315 Maurel Antoine	Seignosas	Jules Broccard	
316 Maurel Ernest	Notelle	Jean Mamech	
317 Maurin Gaston	Conseiller d'arrond.		
318 de May François	Conseiller Général		
319 Medecin Jean	Député		
320 Merle Antoine	Rodolphe les Pins	V. n° 228	
321 Merlino Bouthmy	Talloumis	V. n° 2	
322 Merlino Jean	Rochel Capmathin	V. n° 1	
323 Meysonnier Jean	Nice	V. n° 9	
324 Michel Gabriel	Conseiller d'arrond.		
325 Michel Louis	Daluis	Joseph Barthélémy	
326 Michel Raymond.	Beausoleil	V. n° 14.	
327 Michelis Alfred	Chamoussan	V. n° 17.	
328 Michelis Emile	Limplas	Félix Giacanna	
329 Mignosi René	Monton	V. n° 36.	
330 Milli Adrien	Coaraze	V. n° 236 -	
331 Milli Gaëtan	Geillon	Auguste Maria	
332 Milli Jean Bte	Eze	V. n° 138	
333 Miguelis Joseph	Gimel	Joseph Miguelis	
334 Miquelis Roch	Haleibière	V. n° 256.	<i>Dimission manuscrite 24 juil 37 v. n° 256 -</i>
335 Monin Julien	Beausoleil	V. n° 14.	
336 Monnet Emile	Cannes	V. n° 8.	
337 Montfort Marinus	Roquebillière	V. n° 216.	
338 Morello Emile	Cannes	V. n° 8 -	
339 Mouraille Léon	Gattières	V. n° 23	
340 Musso Jules	St André	V. n° 136.	
341 Nance Paul	La Grinée	V. n° 19.	
342 Nicolas Félix	Causseque	V. n° 35	
343 Nicolas Félix	Sauze	Marius Ronche	
344 Nicolas Jules	Conseiller d'arrond.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
345	Mirascon Justin	2 ^e Jeannet	T. n° 246.	
346.	Mitard aurore	Sospel.	V. n° 169	
347	Monneau Théodore	Cannes	V. n° 8	
348	Odet Joseph	Nice	V. n° 9	
349	Olivari aurore	Conseiller Général		
350	Olivier Joseph	Menton	V. n° 36.	
351.	Olivier Frédéric	2 ^e Cérat	Albert Zorre	
352	Olivier Raoul.	Caille	aurore Cérat	
353	Olmé Philippe	Conseiller d'arrond.		
354	Orengo Henri	2 ^e Jean Cap Ferat	V. n° 222	
355.	Osenda Jules	Saorge	V. n° 238.	
356.	Odorani Charles.	Contes	V. n° 98.	
357.	Olmaro Etienne	Gorbio	Marie Domingo	
358.	Garodé Paul	Grasse	V. n° 116.	
359.	Gassalis René	Nice	V. n° 9.	
360	Gasqualini Jules	Amirat	alexandre Andrieu	
361.	Gasseron Charles ^{2^e}	Conseiller d'arrond.		
362	Gaul Antoine	Clans.	V. n° 244.	
363	Gaul François	Cuccam	V. n° 75.	
364	Gaul Louis	Honse	Joseph Blanc	
365	Géglion alexandre	Rodolphe Cap Martin	V. n° 1	
366	Géglion Jean	Castellar	V. n° 71	
367	Géglion Jean	Castillon	Jean Barriera	
368.	Gélassy Honoré	Amilcan	V. n° 314.	
369	Géliozier Honoré	Grasse	V. n° 116.	
370	Géliozier Louis	Coudon	Albert Alzéat	
371.	Gellerin Emmanuel	Vallauris	N° 2	
372	Ghilip Sylvestre	Pierlas	Sylvestre Coche	
373	Gicard Georges	Nice	V. n° 9.	
374	Gicard Louis	Le Cannet	V. n° 11.	
375	Giche Pierre	Nice	V. n° 9.	
376	Glaudier Joseph	Biot	V. n° 280	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
377	Pons adrien	Cannes	V. n° 8.	
378	Pons clément	Chateauneuf d'Entiennes	Venance Gagnard	
379	Dorcier Ronald	S. Etienne Bincé	V. n° 229.	
380	Gourtalet Henri	Député		
381	Gricco Henri	Antibes	V. n° 87	
382	Grobst Henri	Le Cannet	V. n° 11	
383	Raibaut Henri	Sospel	V. n° 169	
384	Raibaut Victor	Veise	V. n° 9	
385	Rami Edouard	S. Faure	François Tuono	
386	Ramin adolphe	Roumion	Jean B. Bénil	
387	Ramin Henri	Grasse	V. n° 115	
388	Rancurel	Conseiller d'arrond.	V. n° 116	
389	Raybaud Félix	Grasse		
390	Raybaud Maurice	Rochesteron (Grane)	Cesar Brandoir	
391	Raybaud Joseph	Conseiller général		
392	Raybaud Joseph	Salagubon	Roger Vernis	
393	Raybaudi Jean-Baptiste	Le Cannet	V. n° 11.	
394	Raybaud Charles	La Roquette-sur-Sur	V. n° 305	
395	Raimondi Jean	Gorbio	V. n° 357.	
396	Raymondon Pierre	Mouguis délégué	V. n° 31.	remplacé par M. Paul Court (n° 2031)
397	Raymond Jean	Conseiller arrond.		
398	Raynaud Louis	S. Blaize	Siaphin blanc	
399	Rayol Victor	Grasse	V. n° 116.	
400	Rebuffel François	Le Cannet	V. n° 11.	
401	Rebuffel Léon	Séranon	question Jauréan	
402	Revel Louis	Conseiller général		
403	Revelat Victor	Veise	V. n° 9	
404	Rey Arthur	Breil	V. n° 65	
405	Reyjal adrien	Mabianis	Henri Michelin	
406	Ribout François	Rigaud	Charles Alziary	
407	Richard André	Antibes	V. n° 87.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
408	Ricolfi François	Contes	V. n° 98	
409	Ricolfi Humbert	Conseiller Général		
410	Ricord Joseph	Vence	V. n° 45	
411.	Rigotti Albert	La Turbie	V. n° 215	
412.	Robaut Joseph	Paillon	V. n° 331.	
413	Robert Norbert	Conseiller d'Arrond.		
414.	Robin Eugène	Pelle	V. n° 42	
415	Robin Martin	Conseiller d'Arrond.		
416.	Robini Auguste	La Vallée-Vaumale	V. n° 129	
417	Robini Félix	Belvédère	V. n° 72	
418.	Robini Louis	Conseiller Général		
419	Robion Frédéric	Beuil	V. n° 170	
420.	Rocchesanti Félix	Beausoleil	V. n° 14.	
421.	Rocetta Paul	Cap-d'Ail	V. n° 163	
422	Roset Siéne	Drap	V. n° 48	
423	Rostaing Marc	Conmetz	Dont Lors	
424.	Roubaudi Charles	Malle	V. n° 315	
425	Roubaudi Félix	Malle	ad.	
426	Roubaudy Jean	Conseiller d'arrond.		
427	Roulin Joseph	Luzet-Chénier	V. n° 277.	
428	Roux Léon	Barcols	Hilaire Champsaur	
429	Roux François	La Tour	V. n° 257.	
430	Roux Jean Bé.	Duranus	Sabu Dalmas	
431.	Roux Marin	La Trinité	V. n° 19.	
432	Roux Paul (d.)	Conseiller Général		
433.	Rovery Maurice (d.)	-d.		
434	Ruet Jules.	Nice	V. n° 9	
435	Scagnato Emmanuel	Redus. Cap Martin	V. n° 1	
436	Saisi Ferdinand	Menton	V. n° 36.	
437	Saya Ernest	Le Bramet	V. n° 11	

NOMS ET PRÉNOMS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS
				Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)
438	Salvago Georges	Conseiller général		
439	Saramito Louis	Conseiller d'arrond.		
440	Saramito Maria	Cannes	V. n° 8.	
441.	Saretta Auguste	Breil	V. n° 65	
442	Seassal Roger	Voice	V. n° 9	
443	Ségur Ludovic	St. Laurent	V. n° 385	
444	Sénéquier Henri	Vallauris	V. n° 2	
445	Servella Vincent	Villefranche	V. n° 21.	
446	Sestier Félix	Le Cannet	V. n° 11	
447	Sicardi Edouard	Montray	V. n° 36.	
448	Sinon François	Voice	V. n° 9.	
449	Solomot Daniel	Legommis	V. n° 315	
450.	Souchon Maxime	Beausoleil	V. n° 14	
451.	Spada audi	Le Cannet	V. n° 11	
452	Terisseire Honoré	La Colle	V. n° 6	
453	Terremotte Marius	Gram	V. n° 115	
454	Testoris Romain	Marie	Ren Pascalin	
455.	Tibaut Léon	Agnes. s mer	V. n° 26.	
456.	Tibert Jeanne	St. Agnes	V. n° 221	
457	Tevesca Hubert	Conseiller général		
458	Bonniette Eugène	Nic	V. n° 9	
459.	Lescaut Gabriel	Qars.	Marius Freinet	
460	Burdo Paul	Agnes. s mer	V. n° 26.	
461.	Corres Henry	Conseiller général		
462	Cortte Fernand	Rodochin Cap Martin	V. n° 1	
463	Crabaud Pierre	St. Cézaï	V. n° 351.	
464.	Brannier Firmin	Cannes	V. n° 8.	
465	Brassier Honoré	St. Laurent envar	V. n° 17.	
466.	Brinchero Joseph	Le Cannet	V. n° 11	
467	Bruchi Louis	Suppliant de Malment remplace Mr. Ciais - Démisionnaire		
468.	Ugoz Honoré	Conseiller général		
469	Vallotis Edmund	Suppliant de Cannes	V. n° 8.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
470	Veran Honoré	Valbonne	N. n° 83	
471.	Veran Jules	- Antibes	N. n° 87	
472	Verdeil Jean	Nice	N. n° 9	
473	Verdet Pierre	Cannes	N. n° 8	
474.	Verola Auguste	Nice	N. n° 9	
475	Verjan Charles	Mougins	N. n° 31	
476	Vial Hippolyte	Cagnes-sur-mer	N. n° 26.	
477	Vial Weston.	Cap-d'Ail	N. n° 163	
478	Vialatte Auguste	Villefranche-sur-mer	N. n° 21	
479	Vibriel Charles.	Conseiller-d'arrond.		
480	Vidal-Revel Jean	Nice	N. n° 9.	

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la Préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Nice, le 24 Juin 1937.

Le Préfet,

Henry Mouchet.

DÉPARTEMENT
des Alpes-Maritimes

No 3

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1^{er} BUREAU DE VOTE.

(N^o 1 à 160 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 24 juin 1937 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieux et places des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Ablain Marcel délég. de Roquebrune-Clairens		J.W.			
2	Agard Jules délég. de Vallauris		J.W.			
3	Agnely Julien (D) conseiller général		J.W.			
4	Airaut Louis délég. de Ft. Martin-Vésubie		J.W.			
5	Alix Albert délég. de Choulx d'Uver		J.W.			
6	Allegre Pierre délég. de La Colle		J.W.			
7	Alziari Pierre délég. de Laurette-Lescaux		J.W.			
8	André Victor délég. de Cannes		J.W.			
9	Antoni Joseph délég. de Nice		J.W.			
10	Arcel Augustin délég. de Les Terres		J.W.			
11	Ardisson Antoine délég. du Cannet		J.W.			
12	Ardisson Honoré délég. du Cannet		J.W.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{re} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Ardisson Maximin délég de Speraceoles		✓.10.			
14	Arganini Etienne délég de Beausoleil		✓.10.			
15	Arluc François Conseiller général de Cannes		✓.10.			
16	Armelin Bertrand délég de Collongues		✓.10.			
17	Arnaud Léonard délég de St Laurent du Var		✓.10.			
18	Arnulf Etienne délég de Drap		✓.10.			
19	Asso Benoit délég. de la Trinité		✓.10.			
20	Aubœuf André délég de St Paul		✓.10.			
21	Audibert Dominique délég de Villefranche		✓.10.			
22	Audibert Jean délég de Villefranche		✓.10.			
23	Audibert Virginie délég. de Gattières		✓.10.			
24	Augier Adolphe délég de Fourret-S/Loup		✓.10.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
25	Augier Honore délég de Roquebr. C. Mouton		✓.v.			
26	Augier Jean délég de Cagnes sur Mer		✓.v.			
27	Augier Jean-Marius délég de Cagnes sur Mer		✓.v.			
28	Durand Georges (D ^o) délég de Villard sur Var		✓.v.			
29	Aussel Jean délég de Vallauris		✓.v.			
30	Avit Marcel délég de Villefranche		✓.v.			
31	Bailet Antoine délég de Mouans		✓.v.			
32	Bailet Antoine délég de Gourette-Levens		✓.v.			
33	Bailet Nicolas délég de Beaulieu sur Mer		✓.v.			
34	Bailet Paul délég de Villefranche		✓.v.			
35	Baille Adolphe délég de Lantosque		✓.v.			
36	Bailon Abel délég de Menton		✓.v.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Balestre (Dr.) Conseiller général		✓W.			
38	Barbary Fernand (Dr.) délég. de Carnet		✓W.			
39	Barbier Antoine délég. d'Aspremont		✓W.			
40	Barel Virgile Député		✓W.			
41	Barelli Jean Baptiste délég. de l'Estacène		✓W.			
42	Barelli Paul délég. de Peille		✓W.			
43	Bariety Léon Député		✓W.			
44	Barraya Louis délég. de Berre les Alpes		✓W.			
45	Barrière Joseph délég. de Vence		✓W.			
46	Bassangette André délég. de la Gaudie		✓W.			
47	Baud André délég. de Le Mat		✓W.			
48	Baud Jules délég. d'Avare		✓W.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
49	Belleudy François délég de La Croix		✓10.			
50	Bellieux Honoré délég de Péone		✓10.			
51	Bellissime Alexandre délég de Vence		✓10.			
52	Bellon Marius délég de St Auban		✓10.			
53	Belmon Louis délég de Moulinet		✓10.			
54	Benes Louis Conseiller d'arrondissement		✓10.			
55	Bérard Paulin délég de Consegudes		✓10.			
56	Bérenger Eugène délég du Broc		✓10.			
57	Bérenger Lambert délég. de Vence		✓10.			
58	Bermond Joseph Conseiller général		✓10.			
59	Bermond Paul délég de Gilette		✓10.			
60	Bermond Pierre Conseiller général		✓10.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Bernard Clément délég. du Comte		✓✓✓.			
62	Bernard Paul délég. de Beauvau		✓✓✓.			
63	Berretta Charles délég. de Nice		✓✓✓.			
64	Bertrand Jean délég. du Rouret		✓✓✓.			
65	Biemonte Ange délég. de Breil		✓✓✓.			
66	Blacas Antoine délég. de Vence		✓✓✓.			
67	Blanc André délég. de Roure		✓✓✓.			
68	Blanc François délég. d'Aiglun		✓✓✓.			
69	Blancardi Conseiller d'arrond.		✓✓✓.			
70	Blancardi Honoré		✓✓✓.			suppléant remplacé m: Trucchi, maire de Lucéram
71	Blancardi Théodore délég. de Castellar		✓✓✓.			
72	Bois Jean délég. de Belvédère		✓✓✓.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
73	Bompard François délég. de Châteauneuf Grasse			✓M.		
74	Bonhomme Fernand délég. de Nice			✓M.		
75	Bonomie Charles délég. de St Vallier			✓M.		
76	Borely Gustave délég. de Villars d'Var			✓M.		
77	Bottero Louis délég. de Peymeinade			✓M.		
78	Bottin Pierre délég. de Beausoleil			✓M.		
79	Botton Claude Conseiller d'arrond.			✓M.		
80	Bottone Denis délég. de Nice			✓M.		
81	Bottone Emmanuel délég. de Fontanay			✓M.		
82	Bouchard Georges Conseiller général			✓M.		
83	Boué Maurice délég. de Valbonne			✓M.		
84	Bouis Jean délég. d'Opio			✓M.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
85	Boulingue Emile Conseiller d'arrondt.		J.W.			
86	Boule Désiré délég. des Mijouls	Louis Tassolle substituant	J.W.			Remplace en séance par M. Boule excuse
87	Bourayne Armand délég. d' Antibes		J.W.			
88	Bourreau Aimé Conseiller général		J.W.			
89	Le Bouteiller Marcel délég. de Villefranche		J.W.			
90	Boutin Victorin délég. de Guillaumes		J.W.			
91	Boyer François Conseiller d'arrondt.		J.W.			
92	Boutquet Pierre délég. de Cannes		J.W.			
93	Braquet Paul délég. de Colomars		J.W.			
94	Brémond René délég. de Vallauris		J.W.			s'appelle Henri certifié par le Maire de Vallauris.
95	Bressieux Honoré délég. de la Gaude		J.W.			
96	Bret Edouard délég. de Cannes		J.W.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
97	Brocard Léon délég. de Châteauneuf-Contes			✓M.		
98	Brun Jean délég. de Contes			✓M.		
99	Buonafet Paul délég. de la Trinité			✓M.		
100	Caisson Abramare délég. de Mouans-Sartoux			✓M.		
101	Caisson Baptiste Conseiller d'arrond.			✓M.		
102	Camous Henri Conseiller Général			✓M.		
103	Camous Léon délég. de Beaulieu-Saint-Martin			✓M.		
104	Camous Robert délég. de Contes			✓M.		
105	Canestrier Léon délég. de St-Martin du Var			✓M.		
106	Canquil Sébastien délég. de Mouans			✓M.		
107	Carremil Etienne Conseiller Général			✓M.		
108	Carenco Ange délég. de Breil			✓M.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Carlavan Marius délég. de Cipières		✓W.			
110	Carles André délégu. de Contes		✓W.			
111	Castiglia Etienne délég. de Colomars		✓W.			
112	Castillon François délég. d' Antibes		✓W.			
113	Cauvin Charles (D ^r) délég. de Forêt-Escarène		✓W.			
114	Cauvin Hippolite délég. de Contes		✓W.			
115	Cauvin Joseph Conseiller général		✓W.			
116	Cauvin Louis délég. de Grasse		✓W.			
117	Céries François délég. de Villefranche		✓W.			
118	Chabert Marius Conseiller d'arrond.		✓W.			
119	Chalmette Pierre délég. de Vallauris		✓W.			
120	Chapignac Georges délég. de Vence		✓W.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
121	Charabot Eugène Conseiller Général					
122	Chiaverini Antoine délég. de Beaufobis		✓10.			
123	Chier François délég. de Brantôme		✓10.			
124	Chias Joseph délég. de Beaulieu		✓10.			
125	Chiamin Calixte délég. d'Isola		✓10.			
126	Chiamin Joseph (D ^r) Conseiller Général		✓10.			
127	Chiaudo Denis Conseiller Général		✓10.			
128	Clary Joseph délég. de Touchet-d'Ivay		✓10.			
129	Clary Léonard délég. de Péone		✓10.			
130	Clérivy Vincent délég. de Castagnier		✓10.			
131	Clérivi Ernest délég. de St Laurent du Loup		✓10.			
132	Clérissi Gaspard délégué d'Aspremont		✓10.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Colerissi Jacques délég de Nice		✓W.			
134	Colerissi Joseph, délég de Fourrette du château		✓W.			
135	Coignet Pierre délégué de Cannes St Mer		✓W.			
136	Colomas Antoine délég de St. André		✓W.			
137	Conso Jules délég de Menton		✓W.			
138	Contesso Emilein délégué d'Eze		✓W.			
139	Contesso Joffrein Conseiller d'arrondt		✓W.			
140	Corbani Constant délég. de Blautate		✓W.			
141	Corcos Maurice délég de Roquebrune P. Martin		✓W.			
142	Corniglion Philippe Conseiller général		✓W.			
143	Corporandy Pierre délég de Vallauris		✓W.			
144	Courbèe Michel Gustave délég. de Courtagenel		✓W.			

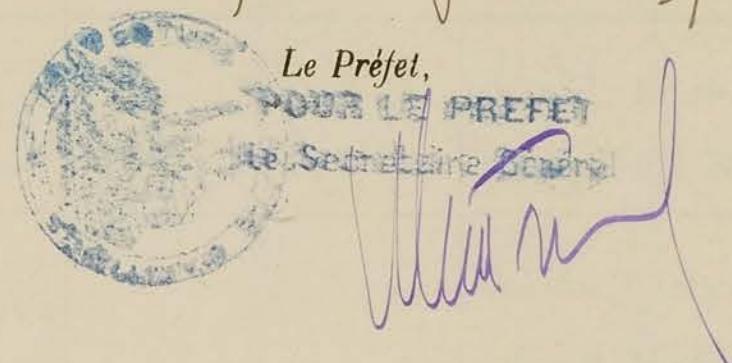
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
149	Bouttier Honoré délégué de Vence		✓	✓	✓	
150	Bresp Thomas délégué de Grasse		✓	✓	✓	
151	Cristini Antoine délégué de Lantosque		✓	✓	✓	
152	Curti Jean délégué d'Antibes		✓	✓	✓	
153	Cuvier Félix délégué de la Roquette d'Agay		✓	✓	✓	
154	Dahon Charles délégué de Château d'Imex		✓	✓	✓	
155	Dalbera Antoine délégué de Cantaour		✓	✓	✓	
156	Dalbera François délégué de Cantaour		✓	✓	✓	
157	Dalmas Louis délégué d'Aspres		✓	✓	✓	
158	Daniel Alexandre délégué de Lieuiche		✓	✓	✓	
159	Daniel Félix Conseiller d'arrondissement		✓	✓	✓	
160	Darmus Jean délégué de Mouans		✓	✓	✓	

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent soixante électeurs.

A

Nice

, le premier juillet 1937



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent cinquante neuf — émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
_____ le 2^e idem.
_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Ch. Cunin

Les Scrutateurs,

St. Baud

Dene

J. Bousquet

Levassor

DEPARTEMENT
des Alpes-Maritimes

NO 4

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 2^e BUREAU DE VOTE.

(N° 161 à 320 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le *2^e Juin/3* et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieux et places des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
161	David Félicien délégué de Guillaumes.		G.			
162	David Robert délégué de Cagnes /mer		g			
163	Deflassieux alexis délégué de Cap d'ail		g			
164	Demargne Marie (d ^e) délégué de St Paul		G.			
165	Depétris Louis délégué de Menton		g			
166	Derbez Joseph délégué de Villefranche d'Entrevaux		G.			
167	Derigon Paul délégué de Vallauris		g			
168	Domenge Joseph délégué de Le Broc		G.			
169	Doméregos Michel délégué de Sospel		G.			
170	Donadey Yves (d ^e) délégué de Beuil		g			
171	Dubrenil Clément délégué de La Roquette / Siagne		G.			
172	Dubuy Ernest délégué de Cannes		g			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
173	Durandy Jean délégué de Menton		ey			
174	Durandy Justinien Conseiller d'Arrondissement		g.			
175	Einesy Jean délégué de Vence		ey			
176	Emelina Louis délégué de Malaisisséne		ey			
177	Escoûte Louis délégué de Cannes		g.			
178	Espagnac Léonce délégué de Cannes		g.			
179	Ensébi François délégué de La Bollène-Vésubie		g.			
180	Euzière Louis Conseiller d'Arrondissement					
181	Eysseric Raoul délégué d' Antibes		g.			
182	Exertier Eugène délégué de Breil/Var		ey			
183	Fabre Bertrand délégué de Valderoure		g.			
184	Fabre Eugène délégué d' Antibes		ey			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
185	Faissolle Emmanuel Conseiller général		ey			
186	Fabretti Joachin délégué de Sigale		ey			
187	Faraut Séraphin délégué du S: Martin du Var		ey			
188	Féraud Léon délégué de Nice		ey			
189	Féraud Prosper délégué de Puget. Rostang		ey			
190	Ferreri Jean Conseiller d'Arrondissement		ey			
191	Ferrié François délégué de Menton		ey			
192	Ferrier Michel délégué de l' Escarène		ey.			
193	Fighiera Joseph délégué de Nice		ey			
194	Fornari Léopold délégué de Menton		ey.			
195	Fortuné Jean délégué de Cagnes sur		ey			
196	Foucard Jean délégué de Châteauneuf- Grasse		ey			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
197	Foucou Louis délégué de Le Cannet		G.			
198	Franco Maurice délégué de Venanson		Y			
199	Franco Robert délégué de La Trinité		G.			
200	Fulconis Joseph délégué de Beausoleil		G.			
201	Fulconis Louis (d ^r) Conseiller Général		Y			
202	Funel Félix délégué de Bouyon		Y			
203	Funel Marcellin délégué d' Ondon		Y			
204	Funel Théophile délégué de Caussols		Y			
205	Gaglio François délégué de Cap. d'Ail		Y			
206	Gallavieille René délégué de Menton		Y			
207	Galtier Auguste délégué de Villefranche		G.			
208	Gandolphe Laurent délégué de Mandelieu		Y			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
209	Garbiès Thomas délégué de Cannes		yy			
210	Garino Ferdinand délégué de Falicon		Y			
211	Garrel Félix Conseiller d'Arrondissement		yy.			
212	Garibo Marcellin délégué de Menton		yy.			
213	Garziglia Robert délégué de Roquebrune-Cap-Martin		Y			
214	Gastaldi Etienne délégué de Cap d'Ail		Y			
215	Gastaldi Etienne délégué de La Turbie		Y			
216	Gastaldi Félix délégué de Roquebillière		Y			
217	Gastaud Emile délégué de Revest		Y			
218	Gastaud François délégué de Bendejun		Y			
219	Gastaud François délégué de Chiéry		Y			
220	Gastaud Victor délégué de Vence		Y			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
221	Gando Jean délégué de St Agnès		ey			
222	Gauthier Camille délégué de St Jean. Cap Ferrat		ey			
223	Gautier Henri délégué de Le Bar		g.			
224	Gavotto Dominique délégué de Vallauris		ey			
225	Gayol Joseph délégué de La Trinité		g.			
226	Gayraud François Conseiller d'Arrondissement		ey			
227	Gaziello Jean délégué de Sospel		g.			
228	Gentilhomme Henri délégué de Roquefort les Pins		ey			
229	Germond François délégué de St Etienne de Linée		ey			
230	Gribaut Joseph délégué de Sospel		g.			
231	Gribellini Henri délégué de Beaulieu		ey			
232	Gianotti Antonin délégué de Sospel		ey			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
233	Giauffer Ferdinand délégué de St Laurent du Var		G.			
234	Giaume Jean. B ^e délégué de Villefranche		G.			
235	Gibelin Bernard délégué de Gréolières		G.			
236	Gilli Paul délégué de Coaraze		eg			
237	Gilly Pierre délégué de La Colle		eg			
238	Giovanni Albert délégué de Saorge		eg			
239	Giordan Joseph délégué à St Jean Cap Ferrat	Mari Louis	eg			remplace M. Giordan Joseph excusé.
240	Giordani Jean délégué de Menton		G.			
241	Giraud Denis délégué de Le Rouret		eg			
242	Giraud Marcel délégué de St Laurent du Var		G.			
243	Giraud Martin délégué de Grasse		eg			
244	Gojon Gaspard délégué de Clans		eg			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 nd tour de scrutin.	au 3 rd tour de scrutin.	
245	Gola Marius Conseiller d'arrondissement		Y			
246	Gougne Louis délégué de S ^e Jeannet		Y			
247	Gras Octave délégué de Cabris		Y			
248	Graglia Désiré délégué d'Isola		G.			
249	Graglia Edouard délégué de S ^e Martin-Vésubie		Y			
250	Gramaglia Raymond délégué de Cap d'Ail		Y			
251	Grec Jules délégué d'Antibes		Y			
252	Grosso François délégué de Mandelieu		G.			
253	Guérin Gustave délégué d'Escragnolles		Y			
254	Guichon Auguste délégué de Gilette		G.			
255	Guige André délégué de S ^e Martin-Vésubie		Y			
256	Guige Jean délégué de Valdeblore		Y			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
257	Hancy Félix délégué de La Cour		g.			
258	Hébréard Philémon délégué de Grasse		g.			
259	Hennessy Jean Député		g.			
260	Icart Antoine délégué de Lévens		g.			
261	Icart Auguste délégué de Nice	Alberti (de) Charles	g.			Nombran M. Icart Auguste, excusé.
262	Icart Jean. Blé délégué de Geymeriade		g.			
263	Icart Marius délégué de Villeneuve. Loubet		g.			
264	Ipert Mathieu délégué de Mouans. Sartoux		g.			
265	Isaïa André délégué de Roquebillière		g.			
266	Isnard Eloi délégué de Cuébris		g.			
267	Isnard Zacharie délégué de S. Laurent du Var		g.	g.		
268	Issautier Bernard délégué de S. Etienne de Bézée		g.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^o tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
269	Issautier Joseph délégué de S ^e Dalmat le Selvage		g			
270	Jacques Marcel délégué de Villeneuve-Loubet		g			
271	Jakobert Louis délégué d' Antibes		g			
272	Jonas E. Député		g			
273	Jouffray Paul délégué de Cannes		g.			
274	Jourdan Fleury délégué de Mandelieu		g.			
275	Lantelme Paul délégué de S ^e Laurent du Var		g.			
276	Langier François Conseiller d' Arrondissement		g.			
277	Langier Marius délégué de Puget-Sainte-Cécile		g.			
278	Langier Pierre délégué de Gourdon		g			
279	Léandri François délégué de Beausoleil		g			
280	Leclerc Emile délégué de Biot		g			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
281	Leclerc Gaston délégué de Nice		g.			
282	L'enchantin de Gubernatis délégué de Nice		g.			
283	Leone Gontrand délégué de Beausoleil		g.			
284	Liautaud Etienne délégué d' Entramont		ey			
285	Liautaud Etienne délégué de Vallauris		ey			
286	Liautaud Herbert délégué de St Martin d' Entramont		ey			
287	Lions Gustave délégué de Roquesteron-Engel		ey			
288	Lions Honore délégué de Grasse		ey			
289	Lorenzi Antoine délégué de Beaulieu sur		ey			
290	Louvet Adolphe délégué de La Penne		ey			
291	Lumet René délégué de Vallauris		ey			
292	Maffet Hippolyte délégué de Le Bar		ey			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
293	Maggiore Louis délégué de Roquebrune-Cap-Martin		Y			
294	Magnique Paulin délégué d'Antibes		Y			
295	Maïcon Philippe Conseiller d'arrondissement		Y			
296	Mailhan Charles délégué de Mougins		G.			
297	Mallet Félix délégué de Bourrettes / Loup		Y			
298	Mallet Jules délégué de Roure		Y			
299	Mandril Virgil délégué de Fontan		Y			
300	Mantéquès Joseph (d ^e) Conseiller d'arrondissement		G.			
301	Marendra Francis délégué d'Antibes		Y			
302	Margaritora Pierre délégué de Lérans		G.			
303	Martel Pierre délégué de Grasse		G.			
304	Martin Alexandre délégué de Beaulieu sur		G.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
305	Martin Charles délégué de La Roquette / Var		ey			
306	Martin Emile délégué de Cagnes / mer		ey			
307	Martin François Marius délégué de Bézandouin		ey			
308	Martin Joseph Conseiller d'Arrondissement		ey			
309	Martin Louis délégué de St Laurent du Var		G.			
310	Martin Paul délégué de Cannes		ey			
311	Martiny Albert délégué de Bonson		G.			
312	Mascarello Félix délégué de Breil / Var		ey			
313	Maulandi Louis délégué de Beausoleil		ey			
314	Mauran Félix délégué d'Auribeau		ey			
315	Maurel Antoine délégué de Grégoire		ey.			
316	Maurel Ernest délégué d'Uttelle		ey.			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à Cent soixante électeurs.

A

Nice

, le 1^{er} Juillet 1937.



Le Préfet,
POUR LE PREFET
Le Secrétaire Général

M. M.

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

Cent cinquante neuf

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

le 2^e *idem*.

le 3^e *idem*.

Le Président du bureau de vote.

[Signature]

Les Scrutateurs,

Le Président du bureau de vote
Le Secrétaire Général
Le Secrétaire Général
Le Secrétaire Général

Section

COMMUNE de

Table A

no 6

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DE SCRUTIN

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPRIMERIE

Section

COMMUNE de

Table no 2

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DE SCRUTIN

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPRIMERIE

Section

COMMUNE de

Table 2

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DE SCRUTIN

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPRIMERIE

DÉPARTEMENT
des Alpes-Maritimes

MODÈLE N° 7.

No 5

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 3^e BUREAU DE VOTE.

(N^o 321 à 480 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 24 juillet 1875 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieux et places des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
321	Merlino 13 ^{me} Délégué Tallauris					
322	Merlino Jean Délégué Rauchman Cap. marin					
323	Beysomier Jean Délégué Roche					
324	Michel Gabriel Conseiller d'arrond.					
325	Michel Louis Délégué Daluis					
326.	Michel Raymond Délégué Beausoleil					
327	Michelis Alfred Délégué St. Omer					
328	Michelis Emile Délégué Rimblas					
329	Mignosi René Délégué Manton					
330	Millo adrien Délégué Boarage					
331.	Millo Gaëtan Délégué Bellon					
332	Millo Jean 13 ^{me} Délégué Eze					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
333	Mignelis Joseph Délégué Pierrefeu		<i>Parafé</i>			
334	Mignelis Roch Délégué Valdeblon	Louis Gautier Suppléant de Valdeblon	<i>Parafé</i>			Remplace Mignelis Démissionnaire
335	Momm Julien Délégué Beaumal		<i>Parafé</i>			
336	Mommet Emile Délégué Cannes		<i>Parafé</i>			
337	Montfort Marius Délégué Roquebillière		<i>Parafé</i>			
338	Morello Emile Délégué Cannes		<i>Parafé</i>			
339	Mouratte Léon Délégué Gattié		<i>Parafé</i>			
340	Musso Jules Délégué St-Audre		<i>Parafé</i>			
341	Narice Raoul Délégué Lebrunet		<i>Parafé</i>			Mr. Narice
342	Nicolas Félix Délégué Larivière		<i>Parafé</i>			
343	Nicolas Félix Délégué Sauné		<i>Parafé</i>			
344	Nicolas Jean Délégué d'annet		<i>Parafé</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
3415	Nirasseau Justin délégué Jeannot					
3416	Nizard Antoine délégué Sospel					
3417	Nouveau Pierre délégué Camus					
3418	Odet Joseph délégué Nicaise					
3419.	Olivari Antoine Conseiller Général					
3/3	Olivier Joseph délégué Menton					
3/1	Olivier François délégué St Cézanne					
3/2	Olivier Raoul délégué Caille					
3/3	Omi Philippe bourgeois d'arrond					
3/4	Oringo Henri délégué St Jean Cap Ferrat					
3/11.	Osendorff Jules délégué Tanguy					
3/6.	Padoroni Charles délégué Coused					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
367	Galmoro Gianni délégué Gorbio					
368	Parodi Paul délégué Grasse					
369	Pascalis René délégué Voie					
370	Pasqualini Jean délégué Amiat					
371	Passeron Charles Consulat d'Amour					
372	Paul Antoine délégué Olans					
373	Paul François délégué Sucram					
374	Paul Louis délégué House					
375	Leglise Alexandre délégué Roquelin Coquelin					
376	Leglise Jean délégué Basselard					
377	Leglise Jean délégué Leastillon					
378	Lelassy Honoré délégué Auriéau					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
369.	<i>Felissier Honoré</i> délégué <i>Grasse</i>					
370	<i>Felissier Louis</i> délégué <i>Coudon</i>					
371.	<i>Pellerin Emmanuel</i> délégué <i>Vallauris</i>					
372	<i>Philippe Sylvain</i> délégué <i>Pierlas</i>					
373	<i>Gicard Georges</i> délégué <i>Nice</i>					
374	<i>Gicard Louis</i> délégué <i>Le Cannet</i>					
375	<i>Piché René</i> délégué <i>Nice</i>					
376.	<i>Plancher Joseph</i> délégué <i>Biot</i>					
377	<i>Pons Adrien</i> délégué <i>Combes</i>					
378	<i>Pons Clément</i> délégué <i>Chambonf Chambon</i>					
379	<i>Porcier René</i> délégué <i>St Etienne le Frice</i>					
380	<i>Tourbalec Henri</i> délégué					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
381	Drico Henri délégué Ansibes		<i>Leauvin</i>			
382	Probst Henri délégué Le Cannet		<i>Leauvin</i>			
383	Raibaud Henri délégué Joseph		<i>Leauvin</i>			
384	Raibaut Victor délégué Nice		<i>Leauvin</i>			
385	Rami Edouard délégué St. Laurent		<i>Leauvin</i>			
386	Ramin Joseph délégué Roulion		<i>Leauvin</i>			
387	Ramin Henri délégué Grasse		<i>Leauvin</i>			
388	Rancurel Conseiller d'arrond.		<i>Leauvin</i>			
389	Raybaud Félix délégué Grasse		<i>Leauvin</i>			
390	Raybaud Maurice délégué Roquebrune Grasse		<i>Leauvin</i>			
391.	Raybaud Joseph Conseiller général		<i>Leauvin</i>			
392	Raybaud Joseph délégué Salagnon		<i>Leauvin</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
393	Raybaudi Jean Bte délégu ^e le Camet					
394	Raybaudi Charles délégu ^e la Roquette var					
395	Raimondi Jean délégu ^e Gorbo					
396.	Raymondou Pierre délégu ^e Chouignat	Paul Court				Décidé
397	Raynaud Jean Conseiller d'arrond.					
398	Raynaud Louis délégu ^e St Blaize					
399.	Royal Lucien délégu ^e Grane					
400	Rebuffel François délégu ^e le Camet					
401	Rebuffel René délégu ^e Seranon					
402	Revel Louis Conseiller Général					
403	Revelat Louis délégu ^e Vieie					
404	Rey Arthur délégu ^e Breil					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
405	Raynal adrien délégué Massins		<i>Raynal adrien</i>			
406	Ribout François délégué Rigauch		<i>Ribout François</i>			
407	Richard andre délégué Anrikes		<i>Richard andre</i>			
408	Ricolfi François délégué Contes		<i>Ricolfi François</i>			
409	Ricolfi Humbert conseiller général		<i>Ricolfi Humbert</i>			
410	Ricord Joseph délégué Vence		<i>Ricord Joseph</i>			
411	Rigotti Albert délégué Laburie		<i>Rigotti Albert</i>			
412	Rolent Joseph délégué Bailon		<i>Rolent Joseph</i>			
413	Robert Robert conseiller d'arrond.		<i>Robert Robert</i>			
414	Robin Eugène délégué Perille		<i>Robin Eugène</i>			
415	Robin Marin conseiller d'arrond.		<i>Robin Marin</i>			
416	Rochon Auguste délégué L'Assomption - Vésuny		<i>Rochon Auguste</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
417	Robini Félix délégué Belvedère					
418	Robini Louis délégué Conseiller général					
419	Robion Firmin délégué Bouil					
420.	Rocchesani Fern délégué Beausoleil					
421.	Rocetta Paul. délégué Cap d'ail					
422	Ronen Gene délégué Arap					
423	Rostagni Daniel délégué Baumefort					
424.	Roulaudi Charles délégué Ustelle					
425	Roulaudi Félix délégué Ustelle					
426	Roubandy Jean Conseiller d'arrond.					
427	Roubion Joseph délégué Dugit Chemin					
428	Roux Camar délégué Bairols					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
429	Roux François délégué La Téou		<i>Roux</i>			
430	Roux Jean Et. délégué Alzarus		<i>Roux</i>			
431.	Roux Maurice délégué La Trinité		<i>Roux</i>			
432	Roux Paul (1 ^{er}) Conseiller général		<i>Roux</i>			
433	Roux Maurice (2 ^{de}) Conseiller général		<i>Roux</i>			
434.	Ruet Jules délégué Nice		<i>Ruet</i>			
435.	Sagnato Emmanuel délégué Rodolphe Capmartin		<i>Sagnato</i>			
436	Saini Edimard délégué Menton		<i>Saini</i>			
437	Safa Ernest délégué Le Léouest		<i>Safa</i>			
438	Salvago Georges. Conseiller général		<i>Salvago</i>			
439	Saramito Jean (1 ^{er}) Conseiller d'arrondit		<i>Saramito</i>			
440	Saramito Jean (2 ^{de}) délégué Cannes		<i>Saramito</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
441	Sareda Auguste délégué Treil					
442	Scarral Roger délégué Nice					
443	Seignur Andoria délégué St. Laurent					
444	Senéquier Jean délégué Vallauris					
445	Servella Vincent délégué Villefranche					
446	Tastier Félix délégué Le Cannet					
447	Siccardi Edouard délégué Menton					
448	Simon François délégué Nice					
449	Tolani et Daniel délégué Draguignan					
450.	Touchon Maxime délégué Broussels					
451	Spada André délégué Le Cannet					
452	Colleret Honoré délégué Le Golfe					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
453	Cerrematte Jean délégué Grasse		<i>B. Léveillé</i>			
454	Coscoris Romuald délégué Marie		<i>B. Léveillé</i>			
455.	Gibaut Léon délégué Léonard		<i>B. Léveillé</i>			
456.	Gibert Jean-Baptiste délégué St-Agnès		<i>B. Léveillé</i>			
457	Gosca Hubert Conseiller général		<i>B. Léveillé</i>			
458.	Gorniotti Eugène délégué Alice		<i>B. Léveillé</i>			
459.	Gorcat Gabriel délégué Paris		<i>B. Léveillé</i>			
460	Gordo Paul délégué Coquemont		<i>B. Léveillé</i>			
461.	Gorres Henri Conseiller général		<i>B. Léveillé</i>			
462	Govette Fernand délégué Roquemburgo		<i>B. Léveillé</i>			
463.	Gracaud Léon délégué St-Céran		<i>B. Léveillé</i>			
464	Grenier Firmin délégué Léonard		<i>B. Léveillé</i>			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
469.	Brassatour Henri délégué d'Almaise ou Kar					
466	Brinchero Joseph délégué Le Caouet					
467	Brucchi Louis suppléant de Mauillet.					REMPLACE Mr Léon Bénimormaine
468	Ugo Houari conseiller Général					
469	Vallais Edmond suppléant de Cannes					REMPLACE Mr Baudé excuse -
470	Veran Henri délégué Halbonne					
471	Veran Jules délégué Artibes					
472	Verdeil Jean délégué de Méje					
473	Verdet Pierre délégué Cannes					
474	Verola Auguste délégué Méje					
475	Veryan Charles délégué Moujins					
476.	Verlal Hippolyte délégué Capu-Saint-Martin					

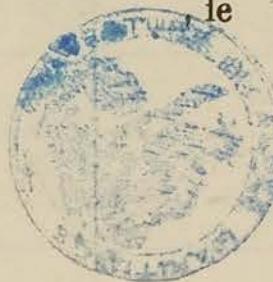
ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent soixante* électeurs.

A

Nice

le

1er juillet 1937.



Le Préfet,
POUR LE PREFET
Le Secrétaire Général

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

Cent cinquante huit

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

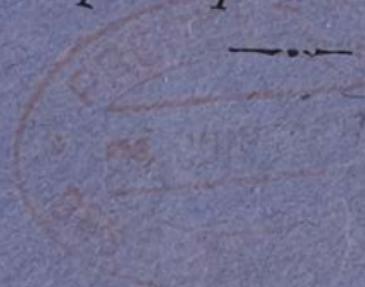
_____ le 2^e *idem.*

_____ le 3^e *idem.*

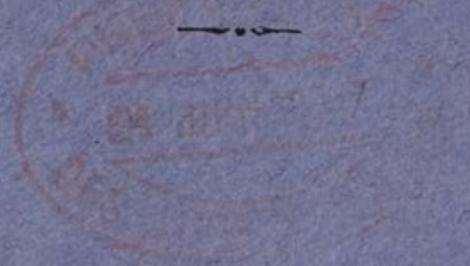
Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,

République Française



République Française



Alpes Maritimes

Election Sénatoriale

du 4 Juillet 1937

M. Louis Dreyfus. Elu

Monsieur le Président
du 5^e Bureau
du Sénat

(Envoi de juillet 1937)

(Secrétariat Général de la Présidence)

P.C.
PARIS. 10. 10. 10. 10.
PARIS. 10. 10. 10. 10.

0.835

P.O.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR